



CORONAVIRUS COVID-19 : POINT DE SITUATION

MERCI DE DIFFUSER AUTOUR DE VOUS

La cellule de crise de la Mairie s'est réunie lundi 23 mars 2020. Elle met tout en œuvre pour prendre les mesures nécessaires afin d'assurer votre protection et votre sécurité. Vous retrouvez ci-dessous les principales informations.

SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS

SERVICES MUNICIPAUX

L'accueil physique en mairie est suspendu, excepté pour les urgences pour lesquelles vous avez la possibilité de sonner à l'interphone du lundi au vendredi **de 8h30 à 12h et de 14h à 18h**.

Sur ces mêmes horaires, une permanence téléphonique a été mise en place

04 50 40 51 09

Seuls les services essentiels suivants sont maintenus : Etat Civil (naissances, reconnaissances, décès et cimetière), Police Municipale, propreté et sécurité de la ville, Service social en cas d'urgence.

Les autres services sont fermés. Cependant, les agents communaux assureront, dans la mesure des moyens, un suivi minimum en ayant recours au télétravail.

Nous vous prions de reporter dans la mesure du possible le dépôt de dossiers auprès du service Urbanisme.

PLAN COVID-19 POUR LES SENIORS ET AUTRES PERSONNES FRAGILES

Pour les seniors et autres personnes fragiles de la commune, un « plan Covid-19 » a été mis en place, avec appel régulier par le service Social des personnes fragiles inscrites dans notre registre afin de prendre de leurs nouvelles, de répondre à leurs questions et de les accompagner tout au long de cette période anxiogène.

La Mairie incite les personnes fragiles non inscrites à ce jour sur notre registre et souhaitant être enregistrées, à se manifester en appelant le CCAS au 04 50 40 04 18.

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

La continuité du service de portage des repas à domicile auprès des seniors par le SIVOM de l'Est Gessien est assurée du lundi au dimanche par du personnel communal et intercommunal.

Les commandes de repas se font directement auprès du SIVOM (tel. : 04.50.40.18.67 ou sivomeg@sivom-eg.fr).

Pour la livraison des courses à domicile pour les personnes fragiles et/ou isolées, les personnes sont invitées à prendre contact directement avec le CCAS : 04.50.40.04.18 ou social@prevessin-moens.fr

MARCHE DOMINICAL

Conformément aux directives du Décret du 23 mars 2020, prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie COVID 19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, le marché dominical est annulé.

Les commerçants sont néanmoins autorisés à stationner sur le parking de la Mairie les dimanches de 8h à 12h afin de livrer les clients ayant passé commande préalablement. Aucune vente au déballage ne sera autorisée à cette occasion.

DOUANES FRANCO-SUISSES et TRANSPORT

A ce jour, les 2 douanes principales à notre proximité restent ouvertes : douane de Meyrin Cern-Prévessin-Moëns. Le tabac presse située à côté de Carrefour Market à Ferney-Voltaire continue à vendre des titres de transport TPG.

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET RECYCLES

La continuité du service public de collecte de déchets dans le Pays de Gex est assurée. Nous vous prions de faire preuve de civisme et rappelons que tout dépôt sauvage est strictement interdit.

Les déchetteries de Saint-Genis-Pouilly, Versonnex et Péron sont fermées.

NUMEROS NATIONAUX

Un numéro vert répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000. Attention, la plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux.

Si vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui font penser au Covid-19 : restez à domicile, évitez les contacts, appelez un médecin avant de vous rendre à son cabinet. Vous pouvez également bénéficier d'une téléconsultation.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appelez le 15 (pour les sourds et malentendants : le 114).

CONFINEMENT ET MESURES LOCALES

Des attestations de déplacement dérogatoire sont mises à disposition dans la borne de distribution située devant la mairie.

Les infrastructures locales suivantes sont fermées :

> les écoles, les centres de loisirs (ALSH) et les cantines, ainsi que le collège. Un service minimum d'accueil est mis en place par les enseignants et par des agents de la Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (14h le mercredi) sur le site de l'école des Grands Chênes. Ce service s'adresse aux enfants de 3 à 11 ans, dont les parents sont des personnels de santé ou des personnels des services sociaux du Département de l'Ain.

Une permanence d'accueil pour ces enfants est également organisée les samedis et dimanches au collège du Joran.

Les familles concernées sont invitées à prendre contact avec la directrice de l'école où est scolarisé l'enfant.

> la bibliothèque municipale

> la Maison des Familles

> le Kiosque à Musique

> l'espace Diderot à Vésegnin

> toutes les salles municipales (Salles Gaston

Laverrière, Salles de la Bretonnière et de l'école ALICE, Four Communal de Brétigny, Salles de réunion)

> les installations sportives (halle de tennis, terrains de football, city parks, skate park...), le stade de sport du collège Le Joran,

l'aire de loisirs de Vésegnin et toutes les aires de jeux

> les jardins familiaux

Conseil Municipal

L'installation du nouveau conseil municipal a été reportée. La commune continue à être gérée par l'équipe élue en 2014.

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)